

SÉCURITÉ

Le Département de Seine-et-Marne mène une politique en faveur de la sécurité des Seine-et-Marnais en s'appuyant notamment sur le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 77) et son bouclier de sécurité. Ses missions : assurer un service d'intervention rapide et efficace en cas d'incendie ou d'accident de la route, soutenir les collectivités en cas de catastrophe naturelle (inondations, etc.), prévenir et sensibiliser la population à la lutte contre la radicalisation ou la délinquance et garantir la sécurité des lieux d'accueil du public.



Sapeurs-pompiers

- > Le SDIS 77, un service financé à 85 % par le Département



Bouclier de sécurité

- > Soutien à l'équipement des polices municipales, vidéoprotection, collègues...



Prévention

- > Autres actions de prévention auprès de différents publics